

Accidents liés à l'utilisation des artifices de divertissement

Données de l'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante Epac 2004-2008

Source de données

Les accidents liés à l'utilisation des artifices de divertissement (feux d'artifice, pétards, produits pyrotechniques, etc.) sont décrits à partir des données 2004 à 2008 de l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante (Epac). Cette enquête repose sur l'enregistrement des recours aux urgences pour accident de la vie courante (AcVC) dans certains hôpitaux en France*. Les données, collectées de façon exhaustive, portent sur la personne accidentée (âge, sexe, résidence), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, produits ou objets impliqués), les lésions et la prise en charge de l'accidenté. Les résultats issus des données Epac ne peuvent pas être généralisés sans précaution, du fait que le nombre de services d'urgence participant à la collecte est très limité par rapport à l'ensemble des services d'urgence en France (plus de 600).

Résultats

Sur 523 943 accidents de la vie courante enregistrés entre 2004 à 2008, 163 étaient des accidents mettant en cause des artifices de divertissement. Les victimes de ces accidents étaient principalement des enfants de moins de 15 ans dans 53 % des cas (n=86) et des jeunes de 15 à 24 ans dans 22 % des cas (n=36). Les garçons ont été plus souvent victimes de ces accidents, le sex-ratio H/F était de 3 (122 hommes / 41 femmes). Voir tableau 1, figure 1.

Ces accidents sont survenus lors d'une activité de jeux et de loisirs dans 74 % des cas (tableau 2), avec une saisonnalité marquée (figure 2), près de la moitié en juillet (48,5 % des accidents), et en décembre et janvier (10 % chacun). Dans près de la moitié des cas (45 %), le mécanisme accidentel était dû à un effet thermique, à un coup dans 20 % des cas, à un corps étranger dans un orifice naturel dans 14 % des cas (tableau 3).

Les lésions mentionnées étaient des brûlures dans 60 % des accidents (tableau 4). Les parties du corps lésées étaient principalement la main pour 36 % des accidentés, le globe oculaire (24 %) et l'oreille (9 %) (tableau 5). Le regroupement des parties du corps lésées en grandes classes montre que la tête et les membres supérieurs sont les parties les plus souvent lésées lors d'un accident avec des artifices de divertissement (42 % chacune).

Un tiers des accidentés est retourné au domicile après traitement aux urgences ; 53 % a fait l'objet d'un suivi ultérieur ; 7 % a été hospitalisé (tableau 6) entre 1 et 7 jours (tableau 7).

* Hôpitaux Epac en 2008 : CHG d'Annecy ; Besançon (pédiatrie) ; CH de Béthune ; CH de Blaye ; CH de Fontainebleau ; Groupe hospitalier du Havre ; CHU de Limoges ; hôpital de la Timone-Enfants, Marseille ; hôpital Cochin-adultes, Paris ; CH de Saint-Paul de la Réunion ; CH de Vannes.

Tableau 1. Classes d'âges des accidentés par artifices de divertissement, Epac 2004-2008

Classes d'âges	Fréquence	%
0-4 ans	17	10,4
5-9 ans	37	22,7
10-14 ans	32	19,6
15-19 ans	17	10,4
20-24 ans	19	11,7
25-29 ans	12	7,4
30-34 ans	10	6,1
35-39 ans	3	1,8
40-44 ans	8	4,9
45-49 ans	3	1,8
50-54 ans	2	1,2
55-59 ans	2	1,2
60-64 ans	1	0,6
Total	163	100

Figure 1. Répartition par sexe et âge des accidentés par artifice de divertissement, Epac 2004-2008

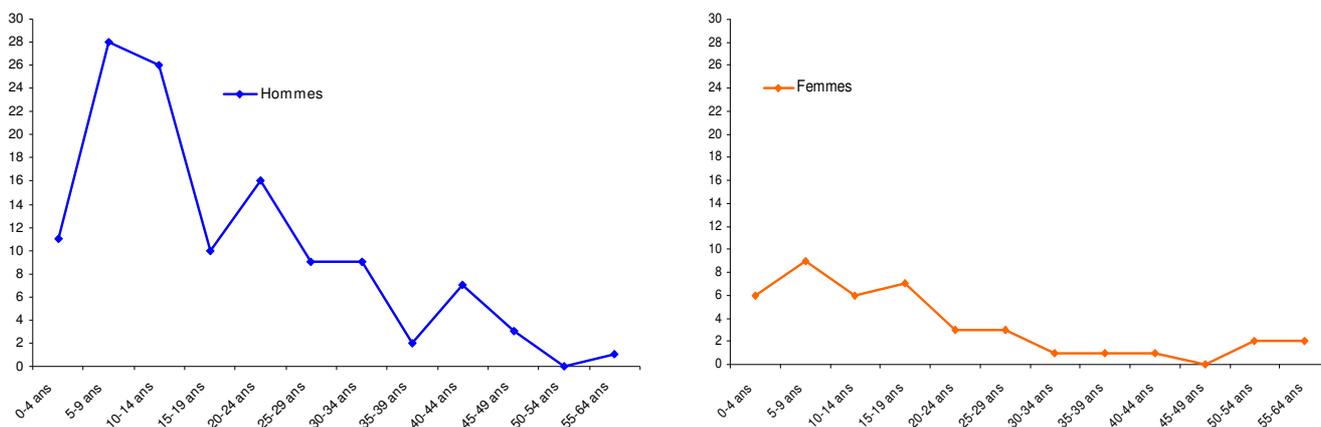


Tableau 2. Activité au moment de l'accident par artifice de divertissement, Epac 2004-2008

Activité au moment de l'accident	Fréquence	%
Travaux domestiques	2	1,2
Jeux et loisirs	121	74,2
Activité vitale	4	2,5
Autre activité précisée (dont marcher)	20	12,3
Activité non précisée	16	9,8
Total	163	100

Figure 2. Saisonnalité des accidents liés à un artifice de divertissement, Epac 2004-2008

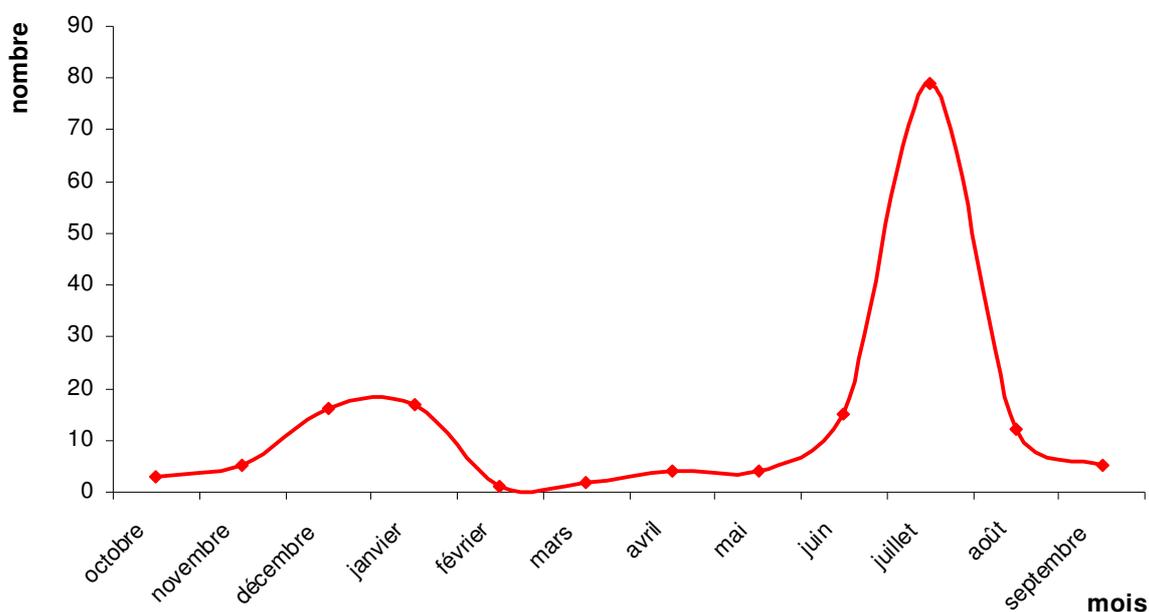


Tableau 3. Mécanisme accidentel par artifice de divertissement, Epac 2004-2008

Mécanisme accidentel	Fréquence	%
Chute	5	3,1
Coup	32	19,6
Ecrasement, coupure, perforation	9	5,5
Corps étranger	23	14,1
Effet chimique	3	1,8
Effet thermique	74	45,4
Electricité, rayonnement	3	1,8
Surmenage aigu	1	0,6
Cause de l'accident autre précisée	10	6,1
Cause de l'accident non précisée	3	1,8
Total	163	100

Tableau 4. Lésions causées par artifice de divertissement, Epac 2004-2008

Lésions	Fréquence	%
Commotion	7	4,3
Contusion, ecchymose	6	3,7
Ecorchure	1	0,6
Plaie ouverte	9	5,5
Fracture	4	2,5
Distorsion, entorse	1	0,6
Lésion de tendon(s) et/ou de muscle(s)	1	0,6
Brûlures (thermique)	98	60,1
Corrosion (chimique)	1	0,6
Sans blessure diagnostiquée	6	3,7
Type de blessure, autre précisé	27	16,6
Type de blessure, non précisé	2	1,2
Total	163	100

Tableau 5. Parties lésées après un accident par artifice de divertissement, Epac 2004-2008

Partie lésée	Fréquence	%
Crâne	2	1,2
Oreille	15	9,2
Globe oculaire, paupière	39	23,9
Nez	2	1,2
Lèvre et cavité buccale	1	,6
Tête, autre précisé	6	3,7
Tête, non précisé	3	1,8
Cou	5	3,1
Thorax, autre précisé	1	0,6
Abdomen, externe	1	0,6
Lombes, fesses	1	0,6
Epaule (y compris omoplate)	3	1,8
Avant-bras, bras	4	2,5
Poignet	2	1,2
Main, excepté doigts	37	22,7
Doigt	22	13,5
Extrémités supérieures, autre précisé	1	0,6
Jambe/cuisse	5	3,1
Jambe	2	1,2
Pied, excepté orteils	5	3,1
Orteil	1	0,6
Autre partie du corps précisée	1	0,6
Partie du corps non précisée	1	0,6
Total	160	98,2
Données manquantes	3	1,8
Total	163	100

Tableau 6. Traitement et suivi après recours aux urgences pour accident par artifice de divertissement, Epac 2004-2004

Traitement et suivi après recours aux urgences	Fréquence	%
Examiné, traité	54	33,1
Suivi ultérieur	87	53,4
Hospitalisé	12	7,4
Autre et non précisée	10	6,1
Total	163	100

Tableau 7. Durée d'hospitalisation pour accident par artifice de divertissement, Epac 2004-2008

Durée de l'hospitalisation	Fréquence	%
Pas d'hospitalisation	62	38,0
1 jour	8	4,9
2 jours	1	0,6
3 jours	2	1,2
7 jours	1	0,6
Données manquantes	89	54,6
Total	163	100
